



Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 10 octobre 2023

RECOMMANDEE A/R

Madame la Première ministre,

Depuis des mois, l'interfédérale unie CGT, FO, CFTD, CFTC et CFE-CGC SNETOSSA exige pour les agents de la Sécurité sociale :

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat par une augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui, a minima, tienne compte du niveau d'inflation ;
- L'attribution d'enveloppes budgétaires spécifiques permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière, communiquées en amont de l'ouverture des négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction. La classification Employés et Cadres a 20 ans et est en total décalage avec les besoins des salariés et des organismes de Sécurité sociale ;
- Le relèvement de la part employeur à 60 % dans le financement de la complémentaire santé, avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6 % de la masse salariale.

La satisfaction de ces revendications relève de l'urgence alors que l'inflation sévit à des niveaux très élevés (+13 % sur les produits alimentaires en un an), et que de nombreux salariés du Régime général de la Sécurité sociale ne savent plus comment faire face à leurs charges quotidiennes et aux besoins de leurs familles.

Comme vous le savez, l'arbitrage budgétaire salarial de votre gouvernement a amené l'Ucanss/Comex à faire une « proposition » aux organisations syndicales d'augmentation de la valeur du point de 1,5% et d'attribution d'une prime de Partage de la Valeur différenciée qui ne concernerait pas l'ensemble du personnel.

Non seulement ces propositions sont inacceptables car en total décalage avec les réels besoins des agents de la Sécurité sociale, mais elles sont de surcroît « à prendre ou à laisser », aucune négociation n'étant possible.

Comment l'expliquer, alors que les pouvoirs publics, décisionnaires en la matière appellent dans le même temps à la négociation, entre autres, sur les salaires et les classifications dans les branches professionnelles ? Comment le comprendre alors que le gouvernement enjoint aux entreprises d'augmenter les salaires ?

Ce dernier ne devrait-il pas être exemplaire ?

Concernant notre revendication sur la complémentaire santé, vous l'avez également balayée d'un revers de main. Quant à la classification, aucune garantie ne nous est donnée sur le montant de l'enveloppe, ce qui n'empêche pas l'Ucanss d'inviter d'ores et déjà les organisations syndicales à participer à des groupes de travail sur le sujet...

L'Interfédérale refuse le carcan budgétaire imposé par le gouvernement, elle refuse d'être considérée comme une simple chambre d'enregistrement de décisions ministérielles.

Aussi, aucune organisation syndicale tant sur le champ des employés et cadres des organismes de Sécurité sociale que sur celui des Agents de Direction n'a signé les projets d'accord qui nous ont été soumis.

Depuis le 19 septembre, jour de la dernière séance de « négociation » Salaires, l'Interfédérale a décidé de ne plus participer aux discussions avec l'Ucanss sur les différents thèmes de négociation. Cette discussion reprendra quand nous aurons des réponses nouvelles et positives sur les trois revendications que nous portons.

Cette situation de blocage est la conséquence d'orientations dont vous êtes, en votre qualité de Première ministre, directement responsable.

Le gouvernement et l'Ucanss tout comme les organisations syndicales, ont un intérêt à ce que ces difficultés se dénouent rapidement. Cela passe par la mise en place de véritables négociations avec un budget à la hauteur des attentes des salariés de l'institution.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons auprès de vous Madame la Première ministre, un rendez-vous dans les plus brefs délais.

Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez recevoir, Madame la Première ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Florence PUGET



Secrétaire Nationale
Fédération PSTE CFTD

Bruno GASPARINI



Secrétaire Général
SNFOCOS

Alain JOZROLAND



Secrétaire Général
SNPDOS CFTD

Frédéric BELOUZE



Secrétaire Général
CFTC PSE

Cécile VELASQUEZ



Secrétaire Générale
FNPOS CGT

Patrick LAVAUD



Président de la Fédération
CFE-CGC Sécurité Sociale

Frédéric NEAU



Secrétaire Général
Fédération FO des O. Sociaux